

Autorité des Marchés Financiers
Direction des Emetteurs
17 Place de la Bourse
75002 PARIS

Paris, le 4 avril 2014

Objet : Liste des personnes mentionnées au § b) de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier – Art. 223-24 du Règlement général de l'AMF

Messieurs,

Nous vous communiquons ci-dessous la liste actualisée des personnes (autres que les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général) mentionnées au § b) de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier :

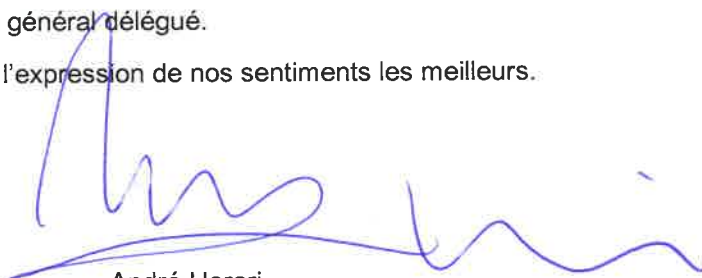
- Monsieur Jérôme Viala, Directeur Financier, membre du Comité Exécutif
- Madame Véronique Zoccoletto, Directeur des Ressources Humaines et des systèmes d'information, membre du Comité Exécutif.
- Edouard Macquin, Directeur Commercial, membre du Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration est composé de :

- Monsieur André Harari, Président
- Monsieur Daniel Harari, Directeur Général
- Madame Anne Binder,
- Monsieur Bernard Jourdan,

La société n'a pas nommé de directeur général délégué.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



André Harari

Président du Conseil d'Administration